REVELA'T 2027 : TIMELESS

éternel, éternelle

Du lat. *aeternus*. adj. Qui n'a ni commencement ni fin.

Rien ne dure éternellement. Certaines choses devraient.

Après avoir cherché des *Ways to Escape*, nous tournons maintenant notre regard vers ce qui, malgré tout, refuse de disparaître.

Pour quoi serais-tu prêt·e à te battre afin de le préserver ? Qu'est-ce qui existe au-delà du temps ? Qu'est-ce qui reste présent même après avoir disparu ?

TIMELESS nous invite à explorer notre relation à la permanence et au changement. Il parle de ce qui survit, de ce qui se transmet, de ce qui revient et de ce qui continue à nous façonner, même lorsque cela n'est plus là.

Il peut être question de ce dont nous héritons, d'histoires qui se répètent, de gestes qui traversent les générations, de lieux suspendus entre passé et présent. Mais aussi de ce qui reste à venir, de ce qui se transforme sans perdre son essence ou de ce qui semble n'appartenir à aucune époque.

Car peut-être qu'être intemporel ne signifie pas rester immobile, mais continuer à avoir du sens alors que tout change.

Que signifie TIMELESS pour toi ?

Nous voulons le découvrir à travers ton regard.

Ce que nous recherchons

Des projets de photographie argentique ou utilisant des procédés photochimiques et alternatifs : film dans tous les formats, procédés historiques, flux hybrides avec une sortie analogique, photogrammes, cyanotypes, platine-palladium, etc.

Des séries achevées ou à un stade avancé, adaptées à une production ou à un transport et à une présentation en exposition.

Des projets qui dialoguent, directement ou indirectement, avec *Timeless* et les différentes formes de permanence et de relation au temps.

Qui peut participer

Appel international ouvert aux auteurs émergents comme confirmés. Revela't accueille aussi bien des noms reconnus que des premières expositions. Si ton projet est solide et a quelque chose à dire, cet espace est pour toi.

Ce que propose l'appel

Prix

1er prix

- Jusqu'à 1 000 € pour la production et/ou le transport.
- Aide au voyage pour le Main Weekend : jusqu'à 100 €.
- Deux nuits d'hébergement pendant le Main Weekend.
- Full Pass et accès au brunch professionnel.
- Inclusion dans le programme, promotion nationale et internationale et visibilité médiatique.
- Rencontres avec des professionnels pendant le Main Weekend.

2e prix

- Jusqu'à 500 € pour la production et/ou le transport.
- Aide au voyage : jusqu'à 100 €.
- Deux nuits d'hébergement.
- Full Pass, brunch, inclusion dans le programme, promotion et visibilité médiatique.
- Rencontres avec des professionnels pendant le Main Weekend.

3e prix

- Jusqu'à 500 € pour la production et/ou le transport.
- Aide au voyage : jusqu'à 100 €.
- Deux nuits d'hébergement.
- Full Pass, brunch, inclusion dans le programme, promotion et visibilité médiatique.
- Rencontres avec des professionnels pendant le Main Weekend.

Pour l'ensemble des participant·es

Les projets présentés, qu'ils soient sélectionnés ou non, pourront faire partie d'une projection numérique publique pendant Revela't 2027. Cette projection ne constitue pas une participation au programme d'expositions physiques.

À propos de Revela’t

Revela’t est un festival international de photographie argentique contemporaine organisé chaque année à Vilassar de Dalt, près de Barcelone, depuis 2013. Les expositions constituent le cœur du festival, accompagnées du Market, d’ateliers, de lectures de portfolios, de conférences et d’activités consacrées à la culture photochimique.

Le thème *Timeless* prend la suite de *Ways to Escape* en 2026 et ouvre une réflexion sur la permanence : celle des photographies, des procédés analogiques, des espaces de rencontre et des communautés qui rendent la culture possible.

Au fil des éditions, le festival a accueilli des auteurs tels que Cristina de Middel, Richard Renaldi, Annie Wang, Ari Versluis et Ellie Uyttenbroek, Jim Goldberg, Jeff Bridges, Bruce Gilden, David Burnett, Alberto García-Alix, Isabel Muñoz, J. M. Castro Prieto, Joan Fontcuberta, Ramon Masats, Deanna Dikeman, Alessandra Sanguinetti, Alexey Titarenko, Vanessa Winship et Luis González Palma, aux côtés de propositions émergentes et de premières expositions.

L’accompagnement étroit, tant curatorial que technique, fait partie de l’ADN de Revela’t. Le Main Weekend rassemble artistes, galeristes, éditeurs et commissaires à travers des visites, des rencontres professionnelles et des espaces d’échange.

Critères d’évaluation

Un jury international évaluera :

- La solidité conceptuelle et la contribution de l’auteur en lien avec *Timeless*.
- La qualité formelle et technique du travail analogique ou du procédé utilisé.
- Le potentiel d’exposition : clarté dans l’espace et proposition de présentation et de médiation.
- La faisabilité de production : formats, matériaux, calendrier et budget estimé.
- L’originalité et la cohérence de la série.

La décision du jury sera définitive, conformément au règlement final.

Calendrier

- **Annonce de l’appel :** 17 novembre.
- **Date limite d’envoi des projets :** 20 décembre.
- **Annonce de la présélection :** 10 janvier.
- **Annonce des lauréats :** 31 janvier.

Jury

Le jury de l'Open Call Revela't 2027 réunit trois regards complémentaires sur la photographie contemporaine : **Isabel Hernández**, directrice et cofondatrice de HER Photo Agency, commissaire, écrivaine et chercheuse ; **Fernando Peracho**, fondateur et directeur de Valid Foto BCN, galeriste et commissaire avec une longue expérience dans la promotion de la photographie ; et **Tanya Sharapova**, photographe documentaire et mentore basée à Berlin, ancienne éditrice photo chez Condé Nast et lauréate du premier prix de l'Open Call Revela't 2024 avec son projet *Kolsky*.

Comment participer

- Texte du projet : maximum 2 000 caractères.
- Entre 10 et 15 images représentatives, JPG, 2 000 à 3 000 pixels sur le côté le plus long et 2 à 5 Mo chacune.
- Fiche technique : procédés, formats, matériaux et besoins spécifiques.
- Si tu as déjà une idée, tu peux indiquer une proposition d'exposition possible : disposition, nombre de pièces et dimensions approximatives.
- Biographie de 800 caractères maximum et liens pertinents.
- Budget estimatif de production et de transport.

Production, transport et assurance

Les projets sélectionnés travailleront avec l'équipe technique afin de définir les formats, les finitions et le calendrier.

Après le festival, l'auteur récupérera les œuvres ou des itinérances pourront être convenues.

Les conditions d'assurance seront précisées dans le règlement définitif.

Droits et utilisations

Les auteurs conservent leurs droits d'auteur sur les œuvres.

Le festival pourra utiliser les images et les textes exclusivement pour la communication et la promotion de l'Open Call et du programme, toujours avec les crédits correspondants.

La participation à l'appel implique l'acceptation du règlement définitif.

Questions fréquentes

Puis-je présenter plus d'un projet ?
Oui, bien sûr. Tu peux envoyer autant de projets que tu le souhaites ; chacun constitue une inscription indépendante.

Puis-je participer en duo ou en collectif ?
Oui. Chaque année, le festival présente des expositions de collectifs et de duos.

Qui prend en charge les coûts de production ?
Les trois projets lauréats recevront une aide à la production et à l'exposition d'une valeur comprise entre 500 et 1 000 €, selon leur classement. Chaque année, nous sélectionnons également des projets supplémentaires afin de leur offrir la possibilité d'exposer ; toutefois, le festival ne prendra pas en charge la production des projets non lauréats.

Mon exposition est-elle garantie ?
Tes œuvres seront assurées pendant toute la période d'exposition au festival.

Pourrai-je vendre mes œuvres ?
Oui. L'organisation mettra à la disposition du public des dossiers indiquant les prix de vente pendant toute la durée du festival.

Que couvre les frais d'inscription ?
Les frais d'inscription de 22 € contribuent à couvrir les coûts administratifs — y compris le processus de sélection — ainsi que la promotion de l'appel, du festival et des expositions individuelles. Les Amis/Amies de Revela't bénéficient d'une réduction de 50 % sur chaque inscription.

Puis-je présenter un projet que j'ai déjà soumis l'année dernière ?
Bien sûr ! Tu peux même présenter le même projet si tu le souhaites. Le thème a changé et il correspondra peut-être encore mieux cette année.

Le projet doit-il être exclusif ou inédit ?
Non. Il peut déjà avoir été exposé ou présenté dans d'autres appels ou festivals.

Si je suis Ami/Amie de Revela't, comment obtenir la réduction de 50 % ?
Tous les Amis/Amies de Revela't recevront par e-mail un code permettant de bénéficier de la réduction lors de l'inscription.

Recevrai-je un retour sur mon travail ?
En raison du nombre élevé de candidatures, le jury ne pourra pas fournir de retour individuel.

TERMES ET CONDITIONS

Dispositions générales

1. Le présent règlement définit les termes et conditions de participation à l'**Appel à projets pour exposer au Festival Revela'T 2027** (ci-après, l'« Appel »).
2. L'Appel est organisé par l'**Associació Fotogràfica EspaiFoto**, C/ Riera de Targa 47, 1er étage, 08339 Vilassar de Dalt, Espagne.
3. La participation est soumise au **paiement de frais d'inscription**.
4. L'objectif de l'Appel est de **sélectionner trois projets** qui seront exposés au **Festival Revela'T 2027**.

Conditions de participation

1. L'appel est ouvert aux personnes de toute nationalité, de tout âge, de toute origine ou lieu de résidence travaillant avec la photographie chimique/argentique ou des techniques hybrides. Les œuvres entièrement numériques sont exclues.
2. Le thème est **« Timeless »** ; les projets doivent présenter un lien avec celui-ci.
3. Chaque projet envoyé compte comme une inscription. Il est possible d'envoyer autant de projets que souhaité.
4. Les duos et collectifs sont acceptés.
5. Les œuvres doivent être des créations originales de l'auteur·rice ou des auteurs·rices et ne doivent pas porter atteinte aux droits de tiers.
6. Chaque participant·e autorise l'utilisation de son adresse e-mail à des fins d'information (Newsletter).

Envoi des projets

- Envoi avant le **20 décembre 2026**.
- Via **PICTER**. Le lien est disponible sur **www.revela-t.cat**.
- Suivre le processus indiqué dans le formulaire. Les informations concernant le/la participant·e et le projet doivent être aussi précises que possible.
- **Frais d'inscription : 22 € ; 11 € pour les Amis/Amies de Revela't.**
- Une facture peut être demandée en envoyant les informations nécessaires à **espaifotografic@gmail.com**.

Dispositions finales

1. Le jury sélectionnera trois projets. D'autres auteur·rices ayant obtenu une note élevée pourront être contacté·es afin d'envisager leur inclusion dans le programme ; dans ce cas, les conditions pourront différer de celles proposées aux lauréat·es.
2. La production et le transport des projets lauréats seront décidés par l'Organisation, qui collabore habituellement à leur production ; la valeur de cette collaboration sera considérée comme faisant partie du prix. L'Organisation se réserve le choix du laboratoire, de l'imprimeur ou du transporteur.
3. Les projets produits par Revela't feront partie du catalogue itinérant du festival pendant deux ans. Ils pourront être présentés dans d'autres lieux et l'auteur·rice recevra une rémunération convenue avec la structure d'accueil.
4. Les auteur·rices pourront vendre les œuvres exposées à Revela'T 2027. L'Organisation ne percevra aucune commission.
5. Les propositions ne respectant pas les conditions ne seront pas prises en compte. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.
6. Les annonces et mises à jour seront publiées sur nos réseaux sociaux (Instagram : **@revelatfestival**), dans notre newsletter et sur notre site internet (**revela-t.cat**).
7. Toute correspondance ou demande d'information : **espaifotografic@gmail.com**.
8. L'Organisation se réserve le droit de suspendre, modifier ou prolonger l'Appel.
9. L'Organisation pourra annuler l'Appel sans justification et ne pas attribuer les prix ; dans ce cas, les frais d'inscription seront remboursés.
10. Les personnes ne respectant pas les conditions ou fournissant de fausses informations seront automatiquement disqualifiées.
11. La participation — par l'envoi d'un projet — implique l'acceptation intégrale du présent règlement.
12. Conformément à la **Loi 34/2002 (LSSI)** et à la **Loi organique 15/1999 (LOPD)**, l'Associació Fotogràfica EspaiFoto garantit la sécurité et la confidentialité des données personnelles fournies. Le/la participant·e est informé·e et donne son consentement à l'inclusion de ses données dans des fichiers automatisés appartenant à l'association afin de recevoir des mises à jour et des informations sur ses activités. Les droits prévus par la législation en vigueur peuvent être exercés à tout moment en écrivant à **espaifotografic@gmail.com**.
13. Le Festival Revela'T se réserve le droit d'annuler des expositions ou des événements s'il estime qu'une candidature a porté atteinte à l'image du festival. Si, pour quelque raison que ce soit, la personne sélectionnée ne peut pas exposer comme prévu, elle devra en informer le festival au moins deux mois avant le début du festival, prévu en septembre 2027, dans la mesure du possible.
14. L'Organisation se réserve le droit de faire face à des circonstances imprévues non prévues dans le présent règlement, ainsi que d'apporter des modifications au programme en cas de force majeure.

Contact

Contact : espaifotografic@gmail.com
Informations générales : revela-t.cat
Téléphone : +34 932 32 45 95